



Expériences professionnelles

ALBAD

Archives nationales

Les Archives nationales (ANLux) constituent la mémoire historique du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que de la société luxembourgeoise. En effet, les sources historiques y conservées témoignent du passé politique, religieux, culturel, social et économique du Luxembourg. Elles constituent une des plus grandes richesses du patrimoine national et permettent de reconstituer et de mieux comprendre l'histoire du Grand-Duché.

Les ANLux font partie des instituts culturels de l'Etat et sont placées sous la tutelle officielle du Ministère de la Culture.

Leur mission

Selon la loi du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, «les Archives nationales ont pour mission de réunir tous les documents d'intérêt historique national leur soumis. Elles classent, inventorient et conservent les archives publiques en vue de leur utilisation à des fins historiques et administratives».

Ainsi, les ANLux conservent

- **des archives publiques,** c'est-à-dire les archives en provenance des ministères et des administrations publiques. Par ce biais, elles jouent un rôle d'information indispensable au maintien de la transparence administrative de l'Etat.

- **des archives privées,** c'est-à-dire les archives d'individus, reflétant leurs activités familiales et associatives, leurs occupations civiques, sociales et commerciales ; ou encore les archives d'entreprises, d'associations ou autres organisations.

De plus, les ANLux conseillent les administrations de l'Etat et des communes ainsi que les organismes privés qui en font la demande sur la conservation et le classement de leurs archives.

Le travail du conservateur et de l'archiviste

Bon nombre de documents que les responsables des ANLux tiennent quotidiennement entre leurs mains ont réellement façonné l'histoire du Grand-Duché. «La fascination et le profond respect envers ces sources historiques restent inchangés, même après des années de travail. Le fait d'avoir entre ses mains des témoignages uniques et originaux datant de plusieurs siècles est tout simplement captivant. De plus, je sais bien que certains de ces documents sont restés intouchés parfois depuis des siècles et que je suis la première personne à les redécouvrir», témoigne Nadine Zeien, conservatrice de la section ancienne.

Corinne Schroeder, responsable de la section contemporaine confirme: «En travaillant sur le contenu de documents d'archives, je découvre moi-même l'histoire, j'élargis mes propres connaissances et je permets en même temps à d'autres historiens de retrouver ces informations et de les analyser de façon critique. Mon travail est en quelque sorte comparable à celui d'un détective. Je suis les traces et les indices afin de retrouver le fil rouge et de lever le voile sur des faits parfois encore inconnus». La curiosité, l'ouverture d'esprit et le goût pour la recherche sont des attributs indispensables si l'on désire travailler aux Archives.



«Aussi - contrairement au cliché très répandu - les métiers de conservateur et d'archiviste sont très diversifiés», disent Gilles Regener, conservateur de la section économique et Monique Bertoldo, archiviste. Gilles Regener rajoute: «Les demandes régulières de la part de chercheurs ou le travail sur des expositions me relancent dans mon travail et me posent sans cesse des nouveaux défis». Vu le volume d'archives conservées aux ANLux, le personnel ne manquera pas de travail dans les décennies à venir. «Il faut avoir le sens de l'organisation, un esprit logique et beaucoup d'endurance afin de mener à bien sa tâche» explique Philippe Nilles, conservateur des sections moderne et iconographique. «A vrai dire, je

me sens privilégié de figurer parmi les rares personnes qui ont le droit de gérer le patrimoine historique écrit de notre pays.»

Romain Schroeder, Conservateur
www.anlux.lu



©Fabrizio Maltese

Archives communales

ALBAD

Dr. phil. Evamarie Bange, conservateur-archiviste et responsable des archives municipales de la Ville de Luxembourg - www.vdl.lu, interviewée par Kuc Nedzad, étudiant en histoire à Strasbourg, le 07.04.2011.

Pourriez-vous nous décrire votre journée de travail aux archives?

Le travail principal consiste en enregistrer, classer et conserver les documents des services municipaux. Il se peut aussi que des institutions ou personnes privées nous contactent pour prendre leurs archives. On étudie donc ces documents, on rédige une synthèse et on la publie sur internet, pour tout stocker à la fin.

Que peut-on trouver dans vos archives?

Notre plus ancien document, une charte de la comtesse Ermesinde, date de 1244, et témoigne de l'octroi des droits et privilèges à la ville. Grâce au magistrat de la ville, qui a commencé à stocker les documents au Moyen-âge, on a pu conserver 300 chartes, dont quelques unes de Jean l'Aveugle. Les archives contiennent aussi les livres de comptes de la ville, dont le plus ancien date de 1381, ainsi que divers actes juridiques. On peut aussi trouver les documents de tous les services municipaux datant jusqu'au présent.

Est-ce que le progrès électronique a facilité votre travail?

Il est clair que le progrès a facilité certaines choses, surtout en ce qui concerne la banque de données. Tout le monde peut consulter nos documents et ses informations sur internet.

Mais comme le progrès ne s'arrête pas, on doit mettre nos appareils, sur lesquels sont stockés les données, à jour, donc déplacer nos données. Une

telle procédure n'exclut jamais une perte de quelques informations.

Il est aussi difficile d'archiver les documents électroniques. Jadis, on s'est écrit des lettres sur papier, maintenant tout se fait par e-mail. Mais beaucoup de messages e-mail vont être supprimés et les étapes qui ont mené à une décision sont souvent perdues.

Revenons aux préjugés: beaucoup de gens imaginent le métier d'archiviste comme étant celui d'un individu étrange qui passe son temps dans des coins sombres en étudiant des documents poussiéreux. Que dites-vous à ces gens?

Je suis souvent confrontée à ces préjugés qui sont tirés par les cheveux. Rester dans son bureau en permanence pendant tout le temps est contre-productif. Un archiviste doit être communicatif et même un peu extraverti. Il faut aller voir les services qui nous envoient leurs documents, il faut parler aux responsables et demander un financement pour nos projets, il faut s'occuper des gens qui viennent consulter les documents.

En étant responsable des archives, je dois me poser des questions sur le stockage des documents, les armoires, la température des lieux de dépôt, le logiciel électronique utilisé, etc. Ces choses doivent être dans un état impeccable et ce n'est pas en restant dans mon bureau que je prendrai les bonnes décisions.

L'archiviste possède aussi assez de libertés ; il peut, par exemple, faire de la recherche ou publier ses résultats et idées dans des journaux, ou revues scientifiques.